

## Opinion d'un citoyen sur la décision du conseil des maires en rapport avec l'implantation d'un Parc Éolien.

Tout d'abord j'aimerais remercier, spécialement, les membres du conseil de L'Isle-Verte, Saint-Arsène et de Cacouna pour avoir accepté, par résolution, d'imposer un moratoire sur l'implantation d'un parc éolien sur leurs territoires agricoles et habités.

C'est avec joie que je fut témoin, lors de la séance spéciale du 19 juillet 2006, du vote de tous les maires de la MRC de Rivière-du-Loup en faveur du maintien du règlement de contrôle intérimaire (RCI) et de leur décision d'attendre les recommandations du bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) avant de s'engager à long terme avec une compagnie telle que la torontoise Sky Power. Tous ont agi avec sagesse ne cédant pas aux multiples pressions du promoteur et de quelques producteurs agricoles qui avaient pris littéralement la population en otage en lui imposant, 134 éoliennes de 404 pieds de hauteur et de 15 pieds de diamètre parsemées ça et là à travers les quatre municipalités concernée dont; L'Isle-Verte, Saint-Arsène, Cacouna et St-Épiphane. Ce projet est responsable de nombreux conflits entre frères et sœurs, voisins et amis(es). Tout ça, en plus, pour des intérêts hors Québec.

Pour les opposants, la bataille ne fut pas des plus facile essuyant des revers à plusieurs reprises. Dans nos efforts, nous nous sommes même buté à notre député local qui, je dois dire, n'était pas chaud à l'idée de voir s'installer, chez-nous, de façon non encadrer un parc éolien de cette envergure. Il aurait été normal qu'il prenne position en nous donnant son appuie sachant très bien a quel point ce projet pouvait causer un désastre visuel et un tort irréparable sur la qualité de notre environnement.

Ce parc éolien aurait dû être encadré par le gouvernement en l'implantant sur des terres publiques non à proximité des lieux habités, mais loin de la vue de la population et de ceux qui nous visitent. Pour ma part, j'aimerais qu'il en soit de même pour tous les futurs projets qui ont un lien avec l'énergie éolien.

A mon point de vue, les municipalités qui, demain, auront su refuser des projets aussi envahissant que celui de Sky Power seront celles qui auront conservé une belle qualité de vie et par conséquent seront les endroits les plus prisée dans l'avenir.

Encore une fois merci et félicitations à tous les maires de la MRC de Rivière-du-Loup pour leurs décisions finales.

---

Bertrand Gaudreau,  
Cacouna

Député  
Béchar  
Paul CRETE  
MRC  
BAPE  
Marc Larouche, FRAÇOIS dROIN